

**MAIRIE
DE
PETIT-AUVERNE**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un, le cinq Octobre, le Conseil Municipal de la commune de PETIT-AUVERNE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M DESFOSSES, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10.

Date de convocation du conseil municipal : 30 Septembre 2021

Présents : Mmes et Mrs, Jean-Pierre DESFOSSES, Guy DELAUNAY, Manolita BLAIN-MAZÉ, , Mr Jean-Marie BELOUARD, Éric COIFFARD , Quiterie DE CONIAC, Céline FREDOUELLE, Maurice GICQUEAU, Valérie LECOQ, Olivier POIRIER ,

Absentes excusées : Priscillia ARNAUD ,

Céline FREDOUELLE a été élu secrétaire de séance.

OBJET : EXTENSION METHANISATION SAS ENERGIE

Monsieur Jean-Pierre DESFOSSE, Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Monsieur le Maire informe la Conseil Municipal que par arrêté préfectoral n°2021/ICPE/203 du 4 Août 2021, une consultation du public est prévue à la Mairie de Petit-Auverné du lundi 30 Août au lundi 27 septembre 2021 inclus portant sur la demande d'enregistrement présentée par la société SAS NATURE ENERGIE en vue de l'agrandissement d'une unité de méthanisation déjà existante qu'elle exploite à Heurtebise sur la commune de Petit-Auverné.

Conformément à l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 4 Août 2021, Monsieur le Maire invite le conseil Municipal à donner son avis sur cette demande d'enregistrement.

Après avoir consulté le dossier et après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 0 voix « pour », 9 voix « contre », 1 abstention donne un avis Défavorable.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an précités

A Petit-Auverné, le 6 Octobre 2021

le Maire
Jean-Pierre DESFOSSES

